

Méthode : la composition

L'épreuve :

Il s'agit d'une des **épreuves majeures d'Histoire ou de Géographie**. Elle se compose d'un sujet accompagné parfois d'une chronologie indicative. Pour la majeure, vous aurez toujours à choisir entre deux sujets de composition et une étude d'un ensemble documentaire.

La composition est un exercice formel avec des règles précises et que vous devez respecter. Elle a pour but de vérifier que vous êtes capable de raisonner utilement en utilisant vos connaissances pour répondre à un sujet. Le correcteur évalue donc à la fois les connaissances et l'aptitude à construire un devoir organisé, avec une argumentation convaincante.

Evaluation :

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes, répondant au questionnement initial de la problématique ;
- la pertinence des exemples et des productions graphiques (schémas, etc.). Ces dernières sont valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

I) La réflexion sur le sujet

Étudier l'intitulé du sujet :

Pour effectuer le choix du sujet, commencez par identifier le ou les cours concernés par chaque sujet et par faire le bilan de vos connaissances : pour quel sujet avez-vous le plus de connaissances ? Ce choix doit être définitif, vous n'avez pas le temps de changer plusieurs fois de sujet !

Ensuite il faut définir chaque terme pour comprendre parfaitement le sujet. Faire attention aux mots de liaison (et, dans, ou ...) qui permettent de mettre en relation les différents termes du sujet.

Repérer les limites spatiales et chronologiques du sujet (où ? quand ?)

Essayer de repérer si l'intitulé du sujet peut vous orienter sur un type de plan (évolution, tableau, thématique, comparaison...)

Mobiliser ses connaissances :

Se poser les grandes questions : qui ? quoi ? où ? quand ? comment ? pourquoi ?

Utiliser les réponses à ces questions pour mettre en vrac au brouillon toutes les informations dont vous disposez et qui ont un rapport avec le sujet.

Commencer à trier ces informations, à les regrouper, les sélectionner, les classer, pour que se dégagent les grandes parties du devoir.

Définir une problématique qui réponde au sujet :

Définir une problématique, c'est reformuler le sujet en une phrase interrogative qui montre que vous avez compris les enjeux du sujet et qui va servir de fil conducteur au devoir. Attention, il ne s'agit pas de poser une question pour la forme, mais d'énoncer un véritable problème historique ou géographique.

Ex : sujet = « le roi et les Français entre 1789 et 1791 » ; problématique = « La relation entre Louis XVI et la majorité des Français se dégrade fortement dans les premières années de la Révolution. Comment évolue cette relation entre 1789 et 1791 ? ».

Vous remarquez que la problématique peut n'être composée que d'une question ou être composée de deux phrases, la première amenant la question. La suite du devoir n'est que la réponse argumentée à la problématique que vous avez formulée.

II) La rédaction du devoir

Rédiger l'introduction et la conclusion :

L'introduction et la conclusion sont ce que le correcteur lit en premier et en dernier. Il convient donc de les soigner particulièrement et de les rédiger entièrement au brouillon.

a) l'introduction :

On doit y trouver quatre éléments.

Le début de l'introduction doit faire la preuve que le sujet est compris. Il s'agit de dégager le sens et l'intérêt du sujet en une phrase qui rappelle le sujet et présente les différents thèmes de la réponse.

Vous devez ensuite définir les termes de l'énoncé et donner les limites spatiales et/ou chronologiques du sujet si elle sont implicites.

Énoncez votre problématique.

Annoncez le plan que vous allez suivre pour répondre à la question que vous avez posée.

b) la conclusion :

On doit y trouver deux éléments.

D'abord la réponse directe et concise à la problématique. Ensuite une ouverture du sujet sur un thème voisin du sujet et en lien avec lui (évolution à venir en histoire, changement d'échelle ou comparaison en géographie). Attention : l'ouverture du sujet n'est jamais une question.

Rédiger le développement :

Un plan correct compte de deux à trois parties (quatre de manière exceptionnelle). Les parties sont divisées en sous-parties qui correspondent aux idées secondaires qui détaillent l'argumentation.

Il est matériellement impossible de rédiger le développement au brouillon. Vous devez donc utiliser celui-ci pour noter les idées générales des parties et des sous parties, les différents arguments et exemples, (pour ces derniers, ne pas rédiger complètement).

Ex :

Idée générale de la partie I	Idée générale de la partie II	Idée générale de la partie III
Idée générale du premier paragraphe - argument 1 - argument 2 - exemple - argument 3 Idée générale du second paragraphe phrase de transition entre les parties	Idée générale du premier paragraphe - argument 1 - argument 2 - exemple - argument 3 Idée générale du second paragraphe phrase de transition entre les parties	Idée générale du premier paragraphe - argument 1 - argument 2 - exemple - argument 3 Idée générale du second paragraphe

Je vous conseille d'utiliser une feuille de brouillon par partie, plus une pour l'introduction et une pour la conclusion.

La présentation :

Effectuez une mise en page soignée et aérée pour que le plan apparaisse clairement :

- sautez deux lignes à la fin de chaque partie et de l'introduction
- sautez une ligne entre la phrase d'introduction (idée générale) d'une partie et les reste des paragraphes ;
- allez à la ligne après chaque paragraphe en faisant un alinéa ;
- Soignez l'orthographe et rédigez dans un français correct.

Attention l'histoire s'écrit toujours au présent de l'indicatif !

III) les types de plans

Sujets et types de plans en histoire :

Le sujet évolution exemple : « La France de 1848 à 1914 » on met en valeur les périodes d'une évolution. Le plan est naturellement chronologique.

Le sujet tableau « L'Europe à la veille de la première guerre mondiale ». Le plan est thématique :

Le sujet analytique « La seconde révolution industrielle, 1880-1940 ». Deux priorités s'imposent : respecter la chronologie et partir de l'important pour aller vers le moins important. Plan possible : les causes, les faits, les conséquences. Il est aussi possible de mixer plan thématique et chronologique, si vous arrivez à distinguer des grandes phases qui correspondent à un thème principal.

Le sujet bilan « Le bilan du Second Empire ». C'est une discussion qui est demandée. Exemple : les aspects positifs, les aspects négatifs, les aspects mitigés.

Le sujet comparatif « Comparez l'unité italienne et l'unité allemande ». Il faut s'interdire d'étudier successivement l'unité italienne puis l'unité allemande, mais évaluer les ressemblances et les différences.

Sujets et types de plans en géographie :

Le sujet analytique « Le peuplement de l'espace français ». On adoptera un plan géographique classique : description, explication, puis limites, problèmes.

Le sujet forces et faiblesses, atouts et handicaps, variante du sujet analytique dont la dernière partie est classiquement une typologie.

Le sujet typologique « Les campagnes françaises ». Il faut établir des critères de classement puis réaliser un regroupement par type de fait ou de problème relativement homogène.

Le sujet comparatif « Comparez la puissance française et la puissance allemande ». A l'intérieur de chaque partie thématique, il convient de mettre en évidence les points communs et les différences.